



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
VILLE DE DANVILLE**

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Danville, tenue par visioconférence le **19^e** jour du mois **de mai** de l'an **2022**, à **19h**, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

Présences :

Conseiller no 1 : Madame Chantal Cantin
Conseiller no 2 : Monsieur Pierre Jr. Grimard
Conseiller no 3 : Monsieur Richard Lefebvre
Conseiller no 4 : Monsieur Jean-Guy Laroche
Conseiller no 5 : Monsieur Daniel Pitre
Conseiller no 6 : Monsieur Gaétan Nadeau

Abences :

Mairesse : Madame Martine Satre

Est aussi présente, Madame Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la présente séance

L'avis de convocation a été donné conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Martine Satre, mairesse constate le quorum à **19h00** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

20220217-31

2 Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par Gaétan Nadeau
Appuyé par Daniel Pitre
Et unanimement résolu*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

20220217-31 2 Adoption de l'ordre du jour

3 DOSSIER À TRAITER

20220217-32 3.1 Présentation et adoption des états financier 2018

20220217-32 3.2 Présentation et adoption des états financier 2019

PÉRIODE DE QUESTIONS

20220217-36 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 DOSSIER À TRAITER

20220217-32

3.1 Présentation et adoption des états financiers 2018

La firme comptable Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc. présente les états financiers sans réserve de la Ville de Danville pour l'année 2018.

Surplus/Déficit	Accumulé non affecté restant
217 285 \$	847 026 \$

La Ville de Danville termine son année financière avec un excédent de 217 285 \$

***Il est proposé par Chantal
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu***

D'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2018, tels que présentés.

ADOPTÉE

20220217-32

3.2 Présentation et adoption des états financiers 2019

La firme comptable Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc. présente les états financiers sans réserve de la Ville de Danville pour l'année 2019.

Surplus/Déficit	Accumulé non affecté restant
(562 351) \$	300 531 \$

La Ville de Danville termine son année financière avec un déficit de 562 351 \$

***Il est proposé par Chantal
Appuyé par Richard Lefebvre
Et unanimement résolu***

D'adopter le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2019, tels que présentés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question est posée concernant l'implantation du taux de taxes en 2019 et l'effet sur les états financiers.

Une question est posée concernant la date prévue du dépôt des états pour l'année 2020.

Une question est posée concernant le processus de tutelle.

Une question est posée concernant la procédure lorsque la ville enregistre un déficit.

20220217-36

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Gaétan Nadeau

QUE la présente séance soit levée à 20h12.

ADOPTÉE

Martine Satre
Mairesse

Marie-Pier Dupuis
Directrice générale et greffière

Daniel Pitre

Conseiller – Président d'assemblée

Je, Martine Satre, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

Martine Satre
Mairesse